

Faculté ouverte de politique économique et sociale



OPES2220 Politique et gestion du personnel

[30h]

Enseignant(s): Anne Rousseau

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours a pour objectif l'étude des politiques du personnel dans les organisations et plus particulièrement dans les entreprises.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours présente les problèmes du personnel de l'entreprise dans leurs rapports avec l'environnement social immédiat de l'entreprise. Il analyse les politiques de recrutement, de formation, de rémunération dans le cadre des objectifs internes de l'entreprise et des contraintes extérieures.

Il examine aussi les divers modèles d'organisation du personnel : hiérarchisation, organisation scientifique, bureaucratique, coopératif, autoritaire...

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.